

BILAN DE COMPÉTENCES

Osez l'évolution professionnelle



3 ÉTAPES

L'UCRM propose un bilan de compétences se déroulant en 3 phases et informe sur les engagements déontologiques telles que définies par le code du travail :

Art. R6313-4 du Code du travail et le décret n° 2018-1330 du 28.12.18 (JO du 30.12.18), art. 2

- Phase préliminaire
- Phase d'investigation
- Phase de conclusion



MODALITES PEDAGOGIQUES

- Entretiens individuels de 1h30 à 3h +
Entretien « regard croisé » selon les
besoins
- Modalités organisationnelles et
pédagogiques adaptées aux
personnes en situation de handicap

RDV

D'INFORMATION GRATUIT

Délai moyen 1 semaine



FINANCEMENT

- CPF : 1700€ - 19h de rdv en face à face

(Reste à charge de 103.20 € selon le décret n° 2024-394 du 29 avril 2024)

- ANFH : 1750 €
- Plan de développement des compétences : devis personnalisé

A titre indicatif, le délai d'accès entre le rendez-vous d'information et le démarrage du bilan est en moyenne de 3 semaines et de 6 semaines pour un financement ANFH.



PLUS INFORMATIONS



06 99 30 77 70



e.dealmeida@ucrm.fr



www.ucrm.fr



NOS LOCAUX

Toulouse (2 adresses)

Colomiers - Muret

Blagnac - Montauban

A distance